



Compte rendu du Séminaire territorial du 28 février sur la Stratégie de Transition écologique du Trièves - Salle Polyvalente de Sinard

Le 2 mars 2023

Présents : **JL Douche** (habitant de Gresse en Vercors), **O. Lasne** (EP SCOT), **N. Chambers** (élu Prébois), **C. Didier** (élu Mens), **M. Morel** (Trièves Compostage Environnement), **L. Chanussot** (AURA2E), **Y. Bidalot** (Association Kerlea), **Ph. Vial** (élu de Clelles, VP CCT), **A. Bouttin-Delus** (cheffe de projet PVD Mens), **Ch. Riondet** (association La Réserve), **E. Jeanjean** (PNR Vercors), **E. Furmansac** (maire de Monestier de Clermont, VP CCT), **F. Ghestem** (association TTE, association Pep's Trièves), **D. Menou** (élu Avignonet), **B. Gonsolin** (Centrales villageoises), **E. Bernard** (élu St Jean d'Herans, VP CCT), **N. Soufi** (association Pep's Trièves), **JP Biessy** (association Drac Nature), **S. Allain** (association Drac Nature), **B. Guérin** (élu St Jean d'Herans), **P. Floriet** (Habitant Le Percy), **Ch. Ferretti** (habitante St Maurice en Trièves), **M. Bouyssi** (habitant), **M. Picot** (habitant Lalley), **H. Rossi** (maire de St Martin de la Cluze), **A. Pietrera** (élu Sinard), **D. Quantin** (élu Sinard), **C. Da Silva-Glass** (Agence une rivière un territoire EDF), **H. Milow** (élu St Andéol), **P. Veilhan** (service enfance jeunesse CCT), **D. Bret** (élu St Martin de Clelles), **C. Jacquier** (Solar pact – CUT), **M. Mininno** (association Ceres), **C. Fiorucci** (élu Monestier de Clermont, VP CCT), **E. Besson** (club du soleil de Grenoble), **C. Benech** (EP SCOT), **H. Rakotomahina** (ense3 EP SCOT), **F. Traveaux** (habitant Prébois), **D. Pelloux** (service Culture CCT), **C. Goujon** (habitante), **T. Goujon** (habitant), **E. Vallier** (maire de Chichilianne), **I. Bonnaire** (Service vie sociale CCT), **M. Douillet** (élu St Martin de la Cluze), **P. Simone** (Département de l'Isère), **S. Campredon** (maire du Percy), **N. Terrier** (habitante St Andéol), **E. Vinchon** (capitale champêtre de la culture), **L. Tioller** (Chambre d'agriculture de l'Isère), **F. Trautmann** (habitant Prébois), **A. Guellec** (accompagnatrice transition), **Y. Agna** (Ense3 EP SCOT), **JF. Helly** (habitant), **A. Besiom** (élu Avignonet), **E. Sesson** (habitante Avignonet), **Ch. Mottet** (habitante), **M. Moumain** (Habitant), **C. Salomon** (association skieurs du Mont Aiguille), **E. Leras** (habitante), **D. Constantini** (Transalps), **A. Jousseaume** (Pep's Trièves), **I. Banchet** (élu St Andéol), **M. Cordonnier** (élu Sinard et salariée Trièves compostage), **Ch. Roux** (maire de Sinard et VP Transition écologique CCT), **J. Fauconnier** (maire d'Avignonet et président de la CCT), **A. Tregret** (habitante Clelles), **R. Cuchet** (maire de Monestier du Percy), **M. Chenevier** (service Agriculture et Forêt CCT), **A. Roséo** (service Transition écologique CCT), **M. Quinn Duncan** (service Transition écologique CCT), **F. Guinot** (Service Tourisme CCT), **S. Cholet** (service Economie et emploi CCT), **S. Loukianoff** (Pôle Aménagement, développement et transitions CCT).

Excusés : **P. Bertrand** (Centrales villageoises), **C. Sylvestre Adjuto** (DDT), **A. Campoy** (Commission Locale de l'Eau), **F. Arrigoni** (Région AURA), **P. Fauron** (ENEDIS), **M. LENAS** (EDF, Une Rivière Un territoire), **P. Suzzarini** (Maire de Mens, VP CCT), **D. Brunel** (association La Fabrique du Trièves)

Documents supports : Diaporama projeté et affichage du tableau grand format du plan d'actions intermédiaire.

Introduction

- **Christian Roux**, Vice-président de la Communauté de communes en charge de la Transition écologique et des mobilités

La thématique de la transition écologique fédère désormais, elle est transversale, elle nous touche, et pour ma part « cela me fait chaud au cœur » de voir tant de monde ce soir. Chacun de nous élus, habitants, associations va désormais faire avancer cette thématique dans le territoire. Ce soir, nous avons 3 objectifs : tout d'abord vous présenter l'état d'avancement de l'élaboration du plan d'action, puis débattre tous ensemble de la gouvernance, c'est-à-dire du projet de création d'une instance territoriale pour valider ce plan d'action et suivre durant les prochaines années sa mise en œuvre ; et enfin réfléchir ensemble aux différentes manières dont on pourrait faire vivre cette stratégie dans la durée et auprès de l'ensemble de la population.

1) Le plan d'action de la Stratégie de Transition écologique

S. Loukianoff :

En 2022, nous avons organisé plusieurs formats de travail : des ateliers multi-acteurs portant sur plusieurs thématiques (énergie, mobilités, vivre ensemble), des temps de travail au sein des services de la Communauté de communes et au sein de nombreux conseils municipaux. Ces travaux ont permis de réfléchir aux enjeux de la transition écologique dans le territoire mais aussi d'identifier un grand nombre d'actions potentielles. Cela a été présenté lors du séminaire territorial du 9 décembre dernier qui a permis d'identifier alors les 4 axes de la Stratégie de transition écologique. Puis, en janvier, nous avons envoyé un mail à tous les acteurs locaux du territoire (communes, associations, entreprises, hébergeurs touristiques, agriculteurs, partenaires publics) pour leur demander de nous indiquer sur quelles actions relevant de ces axes stratégiques ils souhaitent s'engager. Ce sont les résultats (intermédiaires) de ce travail que nous allons vous présenter.

M. Quinn Duncan et M. Chenevier : Présentation synthétique du plan d'actions

L'objectif de cette stratégie de transition écologique est de mettre en œuvre une dynamique à l'échelle du Trièves qui implique l'ensemble des acteurs publics et privés et de façon pluriannuelle. C'est pourquoi le plan d'actions porte sur la période 2023-2026. De plus, il sera évolutif : il sera validé début 2023 mais sera à étoffer au fil du temps et également à évaluer. Comme vous pouvez le voir sur le schéma projeté (cf : diaporama), il est d'ailleurs prévu d'organiser de nouveaux ateliers multi-acteurs en 2023 sur plusieurs thématiques : « Forêt », « Eau et assainissement », « Déchets et économie circulaire », « Habitat et aménagement », Agriculture et alimentation ». La biodiversité et les risques naturelles seront traités de façon transversale. Les propositions issues de ces ateliers pourront donc être intégrées en fin d'année.

La synthèse du plan d'actions que nous vous présentons (Cf : diaporama) prend en compte les réponses que nous avons reçues en date de vendredi 23 février, et nous continuons d'en recevoir tous les jours : il est donc toujours en construction. Actuellement, le plan d'action comprend 221 actions, ceci, sans compter celles du PNR du Vercors, Terre Vivante, de l'association CERES, Pep's Trièves, Névé et Trièves Transition Ecologie reçues en début de semaine. 71% des retours viennent des communes et 20 % de la Communauté de communes (CCT). Par contre, les acteurs privés ont très peu répondu pour le moment. Une part importante des actions concerne l'énergie : la Sobriété énergétique (dans l'axe 1) et la production d'énergies renouvelables (dans l'axe 2). Les communes et la CCT s'engagent sur l'ensemble des axes de la Stratégie de transition. Les actions portées par les communes ciblent des investissements

mais aussi la sensibilisation, des actions à réaliser avec leurs habitants ou encore des actions à mettre en œuvre en coopération avec d'autres communes. Et les actions ciblées par la CCT ciblent majoritairement la sobriété.

Voici les types d'actions qui ressortent le plus pour chacun des 4 axes de la Stratégie :

Axe 1 – Favoriser l'évolution des pratiques et des comportements vers plus de sobriété et une meilleure qualité de vie :

Dans le domaine de la Mobilité : des actions pour diminuer l'utilisation de la voiture individuelle et nos consommations de carburant, des abris vélos. Dans le domaine des Déchets : vers une meilleure gestion des déchets, des déchets verts, des bio-déchets.

Axe 2 – Développer l'autonomie locale :

Dans le domaine des Energies renouvelables : le Développement du photovoltaïque (12 communes), la conversion du mode de chauffage vers le bois-énergie, une réflexion sur le biogaz. Dans le domaine de l'Alimentation et de l'agriculture : des actions sur le foncier agricole (préservation du foncier, installation/transmission...), des actions pour favoriser la consommation de produits locaux (événements locaux, colis CCAS, distributeurs, marchés de producteurs locaux...). Dans le domaine de l'Economie locale : renforcer la transition écologique via PEP's Trièves et le projet de Maison de Pays.

Axe 3 – Renforcer la résilience du territoire face au changement climatique :

Plusieurs actions concrètes : l'Observatoire du changement climatique, la récupération et stockage de l'eau, la pérennisation la ressource forestière sur le long terme, « l'ABC de la biodiversité », la mutualisation entre communes, le réaménagement de l'espace public (ex: revégétalisation des sols...). Mais aussi des actions de sensibilisation pour renforcer la dynamique de territoire concernant le risque incendie de forêts, les pratiques agricoles adaptées au changement climatique, sur les ressources en eau et des actions en direction des enfants et des adolescents.

Axe 4 – Veiller à une transition écologique accessible à toutes et à tous :

Dans le domaine de la Gouvernance de la stratégie de transition écologique : la création du Comité local de la transition écologique et la création d'un poste au sein de la CCT pour accompagner les communes, entreprises et associations dans leurs projets de transition écologique. Et des actions pour renforcer le « faire ensemble » : faciliter le covoiturage, développer l'auto-rénovation accompagnée, l'aménagement d'habitat (réversible/groupé/intergénérationnel), renforcer le soutien financier des associations de Transition écologique, ou encore faire de la Culture un support de la transition (ex: programmation, déplacements des artistes et spectateurs...).

- **Echanges :**

C. Salomon : Le soutien financier à des associations de transition écologique : de quoi s'agit-il ?

S. Loukianoff : Il s'agit d'une petite enveloppe de subvention d'un total de 5000 €. Si cette proposition est validée lors du vote du budget 2023 de la communauté de communes en avril, cela permettra de mieux soutenir via des subventions des actions portées par des associations du domaine environnemental.

M. Picot : Nous avons créé récemment à Lalley l'association « Trièves mobilité responsable ». La mobilité est responsable de 30% des Gaz à effet de serre en Trièves et il y a peu de moyens de transports collectifs sur notre territoire. Notre association souhaiterait participer à des travaux et réflexions sur ce sujet.

C. Roux : Le groupe de travail « mobilités » de la commission intercommunale sur le développement durable, qui avait travaillé sur la loi (LOM) en 2021, va se remettre en action pour réfléchir sur les mobilités de demain. Il y a d'ailleurs un projet de délibération qui sera présenté lors du prochain conseil communautaire et qui propose que la CCT signe une convention de partenariat avec la Région. Cette convention permettra à la CCT de définir avec la Région sur quels sujets la CCT pourra se positionner pour apporter des nouveaux services de mobilités en Trièves. Cela passera alors par une convention de délégation de compétence. C'est une des priorités du service Transition écologique pour 2023.

S. Loukianoff : De plus, et sous réserve du vote du budget de la CCT en avril, il est prévu une somme de 10 000 euros pour expérimenter des actions de mobilité dès 2023, c'est actuellement intégré dans le plan d'action.

B. Gonsolin : J'invite à ce que nous soyons vigilants pour que l'ensemble des axes de la stratégie intègre bien la dimension sociale pour que les actions soient bien au bénéfice des habitants.

S. Loukianoff : C'est l'occasion aussi de souligner qu'une action portée par les centrales villageoises, la CCT et plusieurs autres partenaires devrait voir le jour en 2023 : il s'agira de permettre à des personnes aux revenus modestes de bénéficier de panneaux photovoltaïques pour que cela diminue leurs factures d'électricité. Cette opération est encore au stade de la réflexion mais a une forte visée écologique et sociale et sera inscrite dans le plan d'action du territoire.

D. Bret : Je pense aussi que le thème de l'eau est remis sur « le dessus de la pile » avec la sécheresse de l'été, non ?

C. Roux : Oui, tout à fait !

M. Picot : L'observatoire peut jouer un rôle important dans le cadre de l'application du plan d'action. Il faudrait évaluer ce qui sera mis en œuvre, mais que va-t-on mesurer ? Y-a-t-il déjà eu des réflexions à ce sujet ?

S. Loukianoff : Il existe actuellement sur le site internet de la CCT « un observatoire du changement climatique en Trièves » (créé en 2022) mais il n'a pas été pensé pour être outil d'évaluation des actions de la Stratégie, c'est un outil de sensibilisation.

M. Quinn Duncan : En effet, la méthodologie d'évaluation des actions de la Stratégie devra être travaillée par le futur Comité local de la Transition écologique (CLTE), notamment les critères.

M. Picot : Par ailleurs, quid des communes qui n'ont pas encore précisé sur quelles actions elles allaient s'engager ?

C. Roux : Il y a désormais 14 communes sur 27 qui ont répondu, c'est bien et je suis sûr que d'autres vont encore nous faire connaître leurs engagements de transition dans les prochaines semaines. L'état d'esprit de la dynamique de transition qu'il faudrait développer dans le territoire, c'est celui de ne pas stigmatiser : chacun partant d'une situation qui est différente d'un autre, l'essentiel c'est d'avancer.

M. Quinn Duncan : Au niveau du service, nous avons prévu dans les prochaines semaines de recontacter les communes qui n'ont pas encore répondu

Ch. Ferretti : Je pense que les questions de gestion des eaux usées dans notre territoire, de la pollution des sols ou encore de l'utilisation importante de l'eau par les agriculteurs sont des sujets qu'il faudrait traiter.

S. Loukianoff : J'en profite pour signaler que le 10 mars une rencontre est organisée (par le service « agriculture et forêt » de la CCT, SITADEL et la chambre d'agriculture) avec les agriculteurs locaux

autour de l'usage de l'eau. Il y aura également atelier multi-acteurs qui sera réalisé sur le thème de l'eau et de l'assainissement avant l'été.

M. Quinn Duncan : Dans le plan d'action, il y a plusieurs communes qui ont inscrites des actions portant sur l'amélioration de l'assainissement.

Jean-François Helly : Est-ce que les actions peuvent venir d'un collectif d'habitants ?

S. Loukianoff : Le plan d'action n'intègre que des actions portées par des personnes morales : collectivités, entreprises, associations. Les individus peuvent se rapprocher d'associations ou de leur communes pour agir collectivement. Toutefois, si un collectif se structure et porte une ou plusieurs actions, nous intégrerons celles-ci dans le plan d'action.

M. Blondeau : Est-ce que l'on ne devrait pas distinguer ce qui va au-delà des engagements réglementaires en termes d'assainissement par exemple ?

C. Roux : Actuellement, c'est un peu confondu dans le plan d'action en construction. Peut-être en viendra-t-on à différencier ce qui est du domaine plus volontariste.

J. Fauconnier : J'ajoute que certains services font du réglementaire mais vont également au-delà du réglementaire sur d'autres actions, par exemple le service déchets de la CCT.

2) Le Comité local de la Transition écologique

Animation : Christian Roux

C. Roux : En 2022, la CCT avait pris la décision d'augmenter le taux de taxe foncière de 3 points avec l'idée d'utiliser une partie de ces 3 points pour aider à financer des actions de la transition écologique. Grâce à ces moyens, il sera proposé lors du vote du budget 2023 de créer un poste à temps plein pour renforcer le service Transition écologique de la CCT. L'objectif est de permettre au service de mieux aider les acteurs public et privés du territoire à monter leurs projets de transition écologique. Ce poste pourra également piloter directement des actions portées par la CCT. Il s'agit donc par cette création de renforcer la dynamique de transition dans le territoire (CLTE).

Ce renfort permettra aussi au service de bien organiser et animer une nouvelle instance territoriale : le Comité local de la Transition écologique. L'objectif de cette instance est de réaliser le pilotage et l'évaluation de la Stratégie de Transition écologique du Trièves. Notre proposition est que ce CLTE ait pour missions d'abord de valider la stratégie et le plan d'actions, puis de faire évoluer annuellement le plan d'actions et d'évaluer sa réalisation. Pour ce faire, il est proposé qu'il soit composé de 4 collèges : élus, entreprises, institutionnels, habitants. Cela ferait environ 30 membres soit 7-8 membres par collège. Il faudra fixer des critères d'évaluation, établir une feuille de route. Nous pensons qu'il faudrait réaliser 2 réunions par an.

Ch. Ferreti : Je crois à l'apport des habitants mais on dépend beaucoup des élus. Avec autant de communes pas partie prenantes, ne faudrait-il pas mettre un peu plus de pression ?

C. Roux : En tous cas, la porte est ouverte à tous : d'autres communes vont sans doute rejoindre cette dynamique dans les prochaines semaines, je pense qu'il faut veiller à ne pas stigmatiser. Je trouve également important de mieux et plus échanger avec les habitants sur ces sujets.

M. Picot : Qu'entendez-vous par « institutionnels » ?

C. Roux : Ce sont les partenaires publics du territoire. Par exemple, le PNR du Vercors, le Département, les chambres consulaires etc...

M.Picot : Il pourrait y avoir aussi l'Ageden et l'ADEME : peut-être les mettre dans un groupe d'experts pour apporter des éclairages.

C. Salomon : Pour ma part, je pense qu'il faudrait leur proposer d'être en appui mais pas dans un collège du comité local.

J.Fauconnier : Certains de ces partenaires peuvent aussi nous éclairer pour identifier et mobiliser des subventions pour nos projets de transition.

F. Ghestem : La place des institutionnels se joue sur la place qu'ils occupent sur le terrain.

L. Janusso, agence de l'énergie : Le plus souvent, l'Agence intervient plutôt dans des comités techniques car la décision politique appartient au territoire. Nous pouvons être invités quand il y a une attente particulière, cad selon l'ordre du jour.

S. Loukianoff : Cette instance doit favoriser le dialogue territorial, faire culture commune sur la Transition écologique. Sa richesse viendra de sa diversité.

E.Jeanjean : Il faut néanmoins veiller à ne pas trop alourdir. Le PNR du Vercors a d'un côté un conseil scientifique, qui éclaire sur les problématiques et de l'autre un Conseil syndical, qui décide

C. Didier Mens : Dans la fiche de poste du chargé de mission en ingénierie de transition écologique et dans les missions du CLTE, il faudrait insister sur la mise en réseau, pour pouvoir développer la mutualisation.

F. Ghestem : Je pense que le brassage des compétences est essentiel, mais avec quelle organisation ? Le poste qui va être créé va-t-il animer le CLTE ?

C. Roux : L'organisation sera pensée et validée par le CLTE.

S. Loukianoff : Ce poste n'a pas forcément vocation à animer directement le CLTE, c'est surtout pour réaliser du montage de projets. Ce poste va renforcer les services Transition écologique qui s'organiseront pour bien animer le CLTE.

M.Picot : Comment ce comité sera-t-il relié au conseil communautaire ?

C. Roux : Le VP pourra être la courroie de transmission.

JL. Douche : Le CLTE sera-t-il statique ou les membres changeront au fil des thèmes et des envies ?

F. Ghestem : Il serait intéressant de comparer cette instance au Comité local pour l'emploi, pour s'en inspirer ou s'en distinguer.

S. Cholet : Je peux transmettre le règlement intérieur du Comité local pour l'Emploi (CLE) si besoin. Même s'il y a un cadre général donné par le niveau national, le CLE fait aussi évoluer son fonctionnement et sa composition, c'est une instance dynamique.

R. Cuchet : Tout le monde n'est pas motivé par la transition écologique : comment faire entrer des gens dans cette instance qui n'ont pas répondu ou qui restent à motiver. Comment emmener tout le monde ?

A. Jousssaume : Je pense que les personnes adhèrent à cette démarche soit par idéologie soit par recherche d'un « bénéfice ». Il faut donc aussi se poser la question de comment se distribue le bénéfice de cette transition, ça peut être une source de motivation.

S. Loukianoff : Cela signifierait que le collègue « habitants » soit composé en particulier de bénéficiaires de certaines actions de transition écologique, pour qu'ils apportent une expertise d'usage. Dans le Comité Local pour l'Emploi, il y a un collège composé de demandeurs d'emploi et cela enrichit beaucoup les débats de faire entrer des personnes qui vivent concrètement la précarité

P. Veillan : Par ailleurs, il ne faut pas oublier aussi que tout le monde n'a pas d'indemnité pour être présent dans ce type d'instance. Cela peut être une limite pour participer.

A. Joussaume : En Suède, quand les gens contribuent au tri des déchets, le gain est affiché et ils gagnent alors en chauffage direct. Cela crée de l'émulation. C'est intéressant de se demander comment on peut entraîner beaucoup plus d'acteurs dans la transition sans que ce soit punitif.

A. Besson : La composition de l'instance sera-t-elle figée durant plusieurs années ? Elle sera composée de militants ou sera élargie ? Il faudrait qu'il y ait des personnes ressources en soutien.

C. Benech : Je pense qu'il faudrait aussi trouver des personnes investies qui soient des relais de cette instance auprès de la population, des ambassadeurs.

E. Besson : Cela représente un travail monstrueux pour 2 réunions par an...

C. Roux : Il faut un postulat de départ et on voit que ça fonctionne. Il faut se laisser l'opportunité d'une évolution.

JP Biessy : La composition qui est proposée ressemble assez à celle du CDDRA (instance qui a disparu depuis) qui jouait un rôle de réflexion.

M. Picot : il pourrait y avoir un groupe de travail pour chacun des 4 axes de la Stratégie.

S. Loukianoff : Peut-être créer une 1^{ère} instance sous cette forme avec mandat au CLTE de proposer son évolution. Sinon il faudrait réaliser d'autres réunions pour y réfléchir et le créer seulement après.

C. Roux : Oui, je vous propose de démarrer la dynamique en avril et de laisser ensuite le CLTE poser son fonctionnement.

M. Picot : Forme de représentativité, à chercher.

P. Veillan : Quel est le pouvoir dévolu à ce CLTE ? Décisionnaire ? Consultatif ? Il faut préciser ce sujet en amont.

M. Quinn Duncan : La place des jeunes est à réfléchir également. On a eu des remontées sur le fait que leur parole n'a pas été suffisamment prise en compte.

C. Salomon : Il faudra peut-être corriger les missions si le CLTE doit penser et agir.

C. Roux : L'objectif est surtout de se mettre en action mais, bien sûr, il faut aussi penser...

C. Goujon : Comment pourrait-on développer la participation ? Il y a-t-il la place pour développer le référendum local ?

D. Bret : Plusieurs interventions vont dans le sens de cette difficulté à faire participer. Un CLTE c'est encore des réunions. Il faut penser à d'autres formes d'implications pour que les gens qui ne participent jamais dans ces réunions s'impliquent quand même. Le poste qui sera créé pourrait aider dans ce sens.

M. Mininno : Il y a des moyens financiers à prévoir pour créer et faire vivre ce CLTE.

E. Vinchon : *il faut développer aussi des relais sans forcément être dans format de réunions : des relais collectifs, des associations...*

S. Loukianoff : *Certains idées concernent la séance d'après il me semble (« faire vivre la stratégie »).*

J. Fauconnier : *L'objectif n'est pas de penser la stratégie. Mais de mettre en œuvre le plan d'actions tout en étant en réseau. Il faut trouver la bonne articulation. De mon point de vue, la priorité ce sont les 220 actions déjà recensées et de les aider à émerger et à se concrétiser. On ne cherche pas des gens qui pensent pour faire ensuite descendre des idées qui seraient à mettre en œuvre par d'autres.*

E. Vallier : *A Chichillianne, les conseillers municipaux se sont mobilisés pour répondre au questionnaire : nous allons renvoyer à la CCT les actions sur lesquelles nous nous engageons. Les agriculteurs ne sont pas là parce qu'ils doivent « faire tourner la boutique ». Il faut faire attention à tous ces gens qui ont d'autres soucis que de venir en réunion. Ne pas tomber dans un schéma de réflexion qui n'accouche de rien.*

D. Bret : *Ne pas laisser les communes se débrouiller seules face au défi du changement climatique. Proposer des projets avec des solutions techniques et financières sur les nouvelles méthodes. Le travail qui est mené ici peut servir de travail pilote pour d'autres territoires.*

J. Fauconnier : *Si l'on concrétise toutes ces 220 actions, on sera très très contents. Le poste peut aider dans le sens d'appui aux projets.*

C. Roux : *Pour conclure cette séquence sur la création de cette future instance : dans les prochaines semaines, surveillez vos boîtes aux lettres !*

3) Faire vivre et étoffer la stratégie en 2023

Animation : Maïté Quinn Duncan

Propositions lues en direct :

B. Gonssolin : *S'appuyer sur la structure politique actuelle : les conseils municipaux pourraient travailler sur une thématique avec leurs habitants. Il pourrait y avoir une fête de la transition où chaque commune vient présenter son travail.*

S. Messier : *Il pourrait y avoir des réunions d'information communales ou entre communes avec les habitants. Et aussi remettre un grand prix de la Transition écologique. S'appuyer sur les écoles sur des projets scolaires.*

A. Joussaume : *Créer des moments de convivialité, des moments rigolos, qui donnent envie de venir. Développer la mutualisation des achats communes/habitants. Célébrer les succès !*

F. Ghestem : *Associer l'expertise d'usage des habitants (ex : sur précarité énergétique), l'expertise des techniciens aussi. Aller chercher les compétences là où elles sont les meilleures.*

Ch. Ferreti : *Il faut plus de temps aux entreprises, associations et élus pour répondre. Les projets les plus pertinents pourraient être mise en avant (dans les 4 axes). Sur le long terme, faire de la TE une grande cause territoriale. Associer les jeunes avec des outils modernes, via des influenceurs...*

I. Bonnaire : *Partir de la compétence des gens, pour devenir des ambassadeurs, via par exemple du porte à porte et discuter des sujets clefs. On pourrait discuter en faisant de la cuisine pour évaluer les impacts de nos pratiques en matière de transition. Faire des banquets festifs locaux. Il y a un savoir-faire*

à la Maison des habitants. Proposer un label pour des élus impliqués politiquement dans la transition écologique...

S. Allain : Il faut développer l'implication via des visites concrètes, faire des choses de façon ludique : il faut d'abord apprendre à « faire » pour ensuite mieux « s'approprier » une pratique de façon quotidienne.

P. Veillant : Travailler avec Mixages et le Granjou, notamment les samedis matins. Faciliter la garde des enfants, faire des animations de façon régulières (rdv). Définir des actions symboliques.

C. Fiorrucci (VP) : Le 8 avril il y aura « Place aux jeunes » (nouveau gymnase de Monestier de clermont), on leur demandera de s'exprimer sur l'écologie et leur avenir.

Ch. Ferreti : Il faudra aussi aller dans les collèges, avec des gens formés qui aillent dans les classes. Il faut aller vers les jeunes.

J. Fauconnier : Peut-être d'aller dans d'autres lieux fréquentés par les jeunes (ex : club de rugby...).

S. Allain : Il existe un réseau des associations d'environnement sur lequel s'appuyer.

D. Bret : Il faudrait s'inspirer de ce que font les CVT en assistance à maîtrise d'ouvrage, pour avancer sur d'autres sujets.

Ch. Ferreti : Il faut aussi des actions fortes, d'urgence par exemple sur l'eau. Il faut maintenant bousculer car on va être au pied du mur.

A. Delus : Proposer aux élus de déclarer une « urgence climatique », et aussi développer les fresques de climat pour les élus.

S. Campredon : N'oublions non plus qu'il y a déjà aussi des actions en cours sur l'eau.

N. Chambers : J'ai assisté à ce que fait St Jean d'Herans et cela a beaucoup intéressé les élus de Prébois.

M. Minino : Félicitations aux élus et salariés ! Ce séminaire, ça donne envie !

Applaudissements

C. Roux : regardez vos boites aux lettres concernant la mise en place du CLTE.

Conclusion

- **J. Fauconnier**, Président de la Communauté de communes du Trièves

Je tiens à remercier les élus et le personnel de la CCT et l'ensemble des participants. Les élus tentent de mobiliser tout le monde. La dynamique des communes se développe. Il faut réaliser des actions concrètes. Notre rôle est l'animation.